

COMMUNE DE MONTEGROSSO

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



Ce document d'information communal sur les risques majeurs présente les risques auxquels la commune peut être exposée, ainsi que les consignes de sécurité à appliquer.

Définition d'un risque majeur :

Un risque majeur est caractérisé par un événement de faible fréquence mais d'une grande gravité (pouvant provoquer de nombreuses victimes, des dommages importants aux biens et à l'environnement).

La commune de Montegrosso est concernée par des risques naturels et des risques sanitaires :

Risques naturels :

- **feux de forêt**
- **inondations**
- **risques climatiques (vent violent, neige et verglas, orages...)**
- **canicule**

LES CONSEILS DE COMPORTEMENT

En cas de feu de forêt :

- informer les pompiers le plus vite et le plus précisément possible
- si possible, attaquer le feu
- ouvrir le portail de votre terrain
- arroser le bâtiment tant que le feu n'est pas là
- fermer les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment
- rentrer vite dans le bâtiment en dur le plus proche
- fermer, les volets, les portes et les fenêtres
- calfeutrer avec des chiffons mouillés toutes les entrées d'air
- respirer à travers un linge humide
- suivre les instructions des pompiers

En cas d'inondations :

- s'informer de la montée des eaux et du niveau de vigilance et écouter la radio
- amarrer les cuves et rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés
- mettre au sec les meubles, objets, matières et produits
- couper le courant électrique
- obturer les entrées d'eau, portes, soupiraux, événements
- aller sur les points haut, étages des maisons, collines
- n'entreprendre une évacuation que si vous recevez l'ordre des autorités
- ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

En cas de tempête ou d'orage :

- consulter la carte de vigilance « météo » et connaître les comportements adaptés
- écouter la radio
- rentrer à l'intérieur les objets susceptibles d'être emportés
- rentrer dans un abri en dur
- fermer portes et volets
- se déplacer le moins possible ou pas du tout
- couper le courant électrique

En cas de canicule :

- passer au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais
- évitez de sortir aux heures les plus chaudes entre 11h et 21h
- rafraîchissez -vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour
- adultes et enfants buvez beaucoup d'eau
- personnes âgées buvez un litre et demi par jour et mangez normalement
- prenez des nouvelles de vos proches, des voisins et des personnes vulnérables

Les niveaux de vigilance météorologique



soyez attentif phénomènes localement dangereux



soyez très vigilant des phénomènes dangereux sont prévus



vigilance absolue des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

Kit de sécurité

- radio et lampes de poche avec piles de rechange
- bougies, briques ou allumettes
- nourriture non périssable et eau potable
- médicaments
- vêtements chauds
- couvertures
- copie des papiers d'identité
- trousse de premier secours
- médicaments

Le kit de sécurité sera placé dans un endroit facile d'accès pour pouvoir le récupérer le plus rapidement possible.



CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES



ONLINE EXHIBITION
DATA PROCESSING
ONLINE PROCESSING



新嘉坡華人總會



**BOIRE
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



MINISTER OF ENERGY
AND RESOURCES
100 VICTORIA, VICTORIA

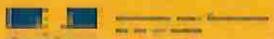


www.rockit.com www.rockit.com 800.222.4668



Driving with others
is not required.

**EN CAS D'URGENCE,
APPELEZ LE 15**



NUMÉROS UTILES

Pompier:18 ou 112

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Mairie : 04 95 62 72 78

Météo

Mél : meteofrance.com

mél : vigicrues.gouv.fr